

ÉTAT ANARCHISME
LEXIQUE MARX — I

ISBN : 978-2-490793-00-6

© Smolny, 2020
43, rue de Bayard
31 000 TOULOUSE

Internet : www.collectif-smolny.org

Contact : info@collectif-smolny.org

LOUIS JANOVER & MAXIMILIEN RUBEL

État / Anarchisme

Lexique Marx — I

SMOLNY
Toulouse, 2020

Édition préparée par Laura Brignon, Marion Gary, Ivan Jurkovic,
Sébastien Plutniak et Éric Sevault.

Nous remercions Guillaume Fondu qui a bien voulu se charger de réunir les extraits en langue française des lettres rédigées par Marx tout récemment publiées dans Friedrich ENGELS & Karl MARX, *Correspondance (1875-1880)*, t. 13, édition et traduction par Antony Burlaud, Guillaume Fondu, Clément Fradin et Jean Quétier, Paris, Éditions sociales, 2020.

AVANT-PROPOS DES ÉDITEURS

Les régimes d'oppression et d'exploitation qui se réclamaient du marxisme pour légitimer leur politique ont pour la plupart disparu¹, mais ils ont laissé dans leur sillage une confusion dans les idées critiques que l'absence de référence directe n'a souvent fait qu'aggraver. Cette confusion touche tout à la fois à la méthode d'exploration du réel (le « mensonge déconcertant » dont parlait Anton Ciliga² ayant la vie dure et faisant des rejets étonnants dans le monde moderne) et à ce que nous pourrions appeler la « mise en perspective » : la capacité à se situer et à se reconnaître dans un processus de transformation sociale à vocation révolutionnaire — bref un authentique projet d'auto-émancipation des exploités, et partant, de l'humanité elle-même.

Est-ce à dire que les « mots » de la Révolution — à commencer par celui-là même — nous sont définitivement inaccessibles sous les diverses couches sédimentaires déposées par tous les « ismes » idéologiques, produits de la dynamique d'un capitalisme mondialisé triomphant sous les formes les plus variées au xx^e siècle et en ce début de millénaire ? À plus de 40 ans de distance, cette interrogation entre en résonance avec la démarche qu'exposent dans leur

1. Même les plus obtus des marxistes-léninistes ou des maoïstes (et l'on voudra bien nous pardonner ce pléonasma) évitent dorénavant d'apposer le label de « socialiste » ou de « communiste » aux actuels régimes chinois, vietnamien ou nord-coréen — pour ne citer que les plus en vue.

2. Anton CILIGA, *Dix ans au pays du mensonge déconcertant* (1938), Paris, Champ libre, 1978.

« avertissement » les auteurs du « lexique » que le lecteur va pouvoir découvrir dans ce volume.

Nul autre choix bien entendu que de *lire* Marx. Mais de le lire comme Marx lui-même a toujours écrit — dans un perpétuel état de tension soutenu par l'extraordinaire exigence intellectuelle qui était la sienne, mais aussi par la confrontation avec d'autres productions théoriques, dans un champ de contradictions et de combats politiques incessants. Et c'est très précisément ce qui ressort de la méthode exploratoire des entrées de ce *Lexique*.

La synthèse qu'appelaient les auteurs de leurs vœux à la fin de l'« avertissement », qui devait résulter d'une cristallisation de ces longues notes-articles que sont les entrées du *Lexique* sous sa forme « préliminaire », ne nous est finalement pas forcément nécessaire. Cette élaboration conceptuelle, telle qu'elle se présente ici, à hauteur d'homme, foisonnante, nourrit bien plus certainement notre réflexion et notre réappropriation critique d'une pensée marxienne vivante et toujours aussi stimulante.



Le couple dialectique qui ouvre notre édition du *Lexique Marx* est constitué par les articles « État » et « Anarchisme » parus dans les *Études de marxologie*, n° 19-20 (janvier-février 1978). Suivra un volume « Révolution » regroupant les deux articles parus sous le même nom dans *Études de marxologie*, n° 23-24 (juillet-août 1984) et *Études de marxologie*, n° 25 (novembre 1985). Un troisième volume associera les entrées « Armée », « Bonapartisme » et « Guerre » parues dans *Études de marxologie*, n° 21-22 (juin-juillet 1981). Enfin nous opérerons une sélection parmi des entrées inédites du *Lexique* par ailleurs déjà rédigées, et que Louis Janover a bien amicalement voulu mettre à notre disposition.

AVERTISSEMENT

À l'entrée « lexique », nous trouvons dans le dictionnaire d'Émile Littré la définition suivante :

1) Originellement, dictionnaire des formes rares et difficiles, propres à certains auteurs [...]. 2) Depuis quelque temps, il devient synonyme de dictionnaire, et même de dictionnaire pour les enfants [...].

Qu'un auteur comme Marx, dont la stature intellectuelle semble dominer, au-delà de son temps, notre époque en crise permanente, nécessite une exploration systématique quant à la substance conceptuelle de son enseignement, nous paraît l'évidence même : la permanence du *Streit um Marx*, de la querelle de Marx, serait en soi une justification suffisante pour une telle entreprise lexicographique. Mais ce pourrait être aussi un acte de légitime défense tenté par et pour ceux que les assauts de l'obscurantisme marxiste empêchent de lire et de comprendre l'œuvre de Marx comme ces « enfants » dont parle Littré, c'est-à-dire comme des « lecteurs qui veulent apprendre quelque chose de neuf et, par conséquent, penser par eux-mêmes » (*Le Capital*, 1867).

Il ne s'agit donc pas de fabriquer un lexique « marxiste » et, moins encore, un lexique du « marxisme » : nous ne faisons que respecter l'esprit de l'éthique socialiste en nous détournant de ce culte onomastique que Marx ne pouvait pas ne pas condamner, et contre lequel, par bonheur, il a pu encore protester, avant de disparaître.



Un mot sur la méthode employée pour faire du lexique projeté un instrument de réflexion et de connaissance, donc

de travail mental : s'agissant d'une recherche de sémantique axée sur des concepts formulés, dans le cadre d'une œuvre fondamentalement protéiforme, à des moments et dans des contextes socio-historiques divers, il ne pouvait être question de ne retenir systématiquement que des mots-clefs pour lesquels Marx prenait soin de donner des explications proches de définitions dogmatiques. À l'exception, peut-être, du Livre I^{er} du *Capital*, Marx n'a pas tenu à élaborer une doctrine *more geometrico* en proposant d'entrée des définitions d'axiomes, scholies, etc. Toutefois, ce n'est pas non plus une marque de compréhension intime du procédé méthodologique prévalant dans la théorie marxienne que de prétendre qu'il ne faudrait pas chercher chez Marx des « définitions valables une fois pour toutes ». C'est pourtant ce qu'a voulu démontrer Engels en critiquant un commentateur du *Capital* qui, à propos de la « loi de la valeur », croyait découvrir des « définitions » là où il ne pouvait pas y en avoir. Dénonçant ce « malentendu », Engels écrivait :

Il va naturellement de soi que lorsqu'on conçoit les choses et leurs relations mutuelles non comme fixes mais comme changeantes, leurs reflets pensés (*Gedankenabbilder*), les concepts, sont également soumis au changement et à la modification ; qu'on ne les enferme pas dans des définitions rigides, mais qu'on les développe dans leur processus de formation historique ou logique¹.

Inutile d'épiloguer ici sur un mode d'interprétation épistémologique qui ne trouve pratiquement aucune justification dans les conceptions que Marx a lui-même rangées sous le concept de méthode dialectique. Les ambiguïtés de la « théorie-reflet » telle qu'Engels l'a ébauchée à diverses reprises, du vivant et après la mort de Marx, introduisent

1. Friedrich ENGELS, « Préface », *Le Capital*, Livre III, Marx-Engels Werke (MEW), t. 25, p. 20 ; Karl MARX, *Le Capital*, Livre troisième, I, Paris, Éditions sociales, 1957, p. 17.

dans la théorie dite matérialiste un élément dangereusement troublant, voire obscurément métaphysique.

Nous avons choisi, à titre d'essai, deux notions, « État » et « Anarchisme », pour exemplifier en quelque sorte la méthode de travail qui s'est imposée d'elle-même à notre esprit, afin de parvenir non à des définitions lexicographiques au sens précis et étroit du terme, mais à des « articles » offrant, sous une forme aussi concise que possible, la substance théorique des concepts à expliquer. C'est la première étape de ce travail que nous montrons ici au lecteur, à savoir la matière première à partir de laquelle il est possible d'aborder l'étape finale de la « condensation » d'où résulteront les « articles » tels qu'ils apparaîtront dans le *Lexique de Marx*². Avant de déterminer ce que Marx a « réellement » pensé en parlant de tel ou tel sujet, il nous a fallu rassembler, en les tirant de ses écrits les plus proches du stade théorique, les énoncés relatifs aux sujets considérés, au sens défini plus haut.

C'est dire que notre tentative possède peu d'analogie avec des entreprises apparemment similaires dont nous aurons l'occasion de parler en exposant en détail la nature particulière et l'objectif du *Lexique de Marx*³.

Louis Janover & Maximilien Rubel, janvier–février 1978.

2. Ouvrage envisagé dont la parution devait se faire aux Éditions du Seuil.

3. Le projet ne fut jamais finalisé. Le texte original, tel que publié dans les *Études de marxologie*, faisait suivre les concepts retenus d'un astérisque. Nous ne maintenons pas cette convention typographique dans la présente édition.

À propos des œuvres de Marx et d'Engels

Les traductions d'extraits d'œuvres de Marx ou Engels que l'on trouvera dans le *Lexique* avaient été effectuées par les auteurs sur la base des *Marx Engels Werke* (Berlin, Dietz Verlag) qui paraissaient depuis 1956. Nous référençons systématiquement tous les extraits dans cette édition allemande (notée MEW par la suite), mais nous doublons ces références de renvois à l'édition des *Œuvres* de Marx établie par Maximilien Rubel dans la « Bibliothèque de la Pléiade » :

- *Œuvres I, Économie I*, Paris, Gallimard, 1963 ;
- *Œuvres II, Économie II*, Paris, Gallimard, 1968 ;
- *Œuvres III, Philosophie*, Paris, Gallimard, 1982 ;
- *Œuvres IV, Politique I*, Paris, Gallimard, 1994 ;

Nous reprenons parfois la nouvelle traduction établie par les auteurs dans les volumes parus après 1978 (t. III et IV), sans que cela soit systématique, afin de préserver la cohérence lexicale avec le corps de texte lui-même. Nous indiquons par ailleurs, autant que possible, les nouvelles éditions de référence établies depuis pour certains des textes cités [nde].

ÉTAT

[STAAT]

L'État est la réalité de l'idée morale — l'esprit moral en tant que volonté substantielle *manifeste*, consciente d'elle-même, qui se pense et se sait, et qui accomplit ce qu'il sait et pour autant qu'il le sait. [...] En tant que l'État possède la réalité de la *volonté* substantielle dans la *conscience de soi* particulière élevée à sa généralité, il est le *rationnel* en et pour soi¹.

C'est sous l'envoûtement de cette phraséologie métaphysique que les épigones de Hegel se sont affrontés pour deviner et déchiffrer le sens de la philosophie politique de leur maître, marquant leurs divergences sous les étiquettes « de droite » et « de gauche ». Dix ans après la disparition du « philosophe d'État », le recul intellectuel a atteint un degré suffisant pour susciter un nouveau courant critique, sans étiquette précise, mais parfaitement conscient des ambiguïtés, voire des apories du discours hégélien, courant orienté vers un « système du développement concret qui saisit l'esprit dans son histoire et qui pose à la fin de toute l'histoire l'exigence de son avenir, [...] ressuscite de la quiétude contemplative de l'hégélianisme la praxis fichtéenne et rejette la polémique contre la pensée normative, contre le libéralisme, contre le vrai rationalisme, contre les Lumières réalisées². » La décennie de 1830-1840 fut, pour le renouveau de la réflexion politique, une période

1. HEGEL, *Principes de la philosophie du droit* (1821), §257 et §258, trad. des auteurs. Lire aussi la traduction de Jean-François Kervégan, Paris, PUF, 2013.

2. Arnold RUGE, *Hallische Jahrbücher*, juin 1840.

décisive en Allemagne comme en France, où la révolution de Juillet avait donné une formidable impulsion aux idées et doctrines, dont naîtra le mouvement intellectuel et social baptisé du nom de socialisme. Sous l'influence franchement reconnue du « pathos pratique des Français », tel écrivain allemand s'apercevait que Hegel avait certes « vécu avec une trop claire conscience l'ère de la révolution pour ne pas parvenir au-delà de l'État familial (possession dynastique) et l'État de la société civile (État policier et bureaucratique) à l'exigence de l'État sous la forme de l'essence publique se déterminant elle-même », mais qu'il n'avait pas « vécu la lutte pratique de la philosophie et, dans sa conscience, la différence entre sa philosophie et l'État policier devait déjà s'estomper justement parce que, autrement que Kant, il n'eut pas à subir les assauts contre les principes, jouissant à tous égards d'une parfaite liberté ; aussi longtemps qu'il enseignait, il agissait au nom de l'État lui-même³. »

I. Combat avec l'ombre de Hegel

La rencontre de Marx avec l'autorité de l'État fut pour ainsi dire de nature « matérielle » avant d'être un thème de réflexion. Devenu journaliste libéral après avoir abandonné tout espoir de poursuivre une carrière universitaire, il défendait dans la *Rheinische Zeitung* (1842-1843), de manière philosophique, mais nullement en hégélien accompli, une conception franchement idéaliste de l'État : il s'agissait de préserver la liberté de la presse en luttant contre la censure imposée par des fonctionnaires au service de l'État « chrétien » qu'était alors la Prusse. Contre un publiciste réactionnaire qui prétendait que les États européens étaient fondés sur le christianisme, source du système d'éducation,

3. Arnold RUGE, *Deutsche Jahrbücher*, août 1842.

Marx citait l'article 3 de la *Charte constitutionnelle* adoptée en France après la révolution de Juillet : « Tous les Français sont également admissibles aux emplois civils et militaires » ; quant à l'éducation de la jeunesse, elle reposait sur les anciens classiques et les sciences autant que sur le catéchisme.

La vraie éducation « publique » de l'État, c'est en vérité l'existence rationnelle et publique de l'État ; l'État lui-même éduque ses membres en en faisant des membres de l'État, en changeant les fins de l'individu en fins universelles, l'instinct aveugle en inclination morale, l'indépendance naturelle en liberté spirituelle ; ainsi l'individu s'éprouve et jouit dans la vie du tout et le tout s'éprouve et jouit dans l'état d'esprit de l'individu⁴.

L'État, c'est une association d'hommes libres qui s'éduquent mutuellement et non une foule d'adultes qui s'attendent à être éduqués par l'autorité établie. Ce n'est pas à la religion, mais à la philosophie de se soucier de la nature de l'État. L'esprit du christianisme est la négation de la vie pratique dans la société, avec son droit et ses lois qui n'ont rien de charitable. Seul l'État théocratique est le vrai État religieux ; dans les États protestants, le règne de la religion serait la religion de la domination, le culte de la volonté gouvernementale. Les philosophes conçoivent l'esprit général des religions comme esprit humain et non chrétien. Le droit des constitutions, on doit le définir selon la nature de la société humaine et non selon la nature de la société chrétienne. Cependant, il existe un dilemme bien embarrassant pour le bon sens humain :

De deux choses l'une : ou bien l'État chrétien répond au concept qui définit l'État comme étant la réalisation de la

4. Karl MARX, *L'article de tête du numéro 179 de la « Kölnische Zeitung », Rheinische Zeitung*, n° 193, 12/07/1842, MEW, t. 1, p. 95 ; *Œuvres III*, p. 209-210.

liberté rationnelle ; dès lors, il suffirait que l'État fût rationnel pour être chrétien ; il suffirait alors de déduire l'État de la raison des relations humaines, œuvre accomplie par la philosophie. Ou bien l'État de la liberté rationnelle ne se laisse pas déduire du christianisme et alors force vous est de reconnaître que cette tendance n'est pas implicitement comprise dans le christianisme, celui-ci n'admettant pas un État mauvais. Or, un État qui n'est pas la réalisation de la liberté rationnelle est un mauvais État⁵.

La philosophie a accompli pour la politique ce que les autres sciences ont accompli dans leurs sphères respectives. Et Marx cite tous les penseurs qui ont permis à la politique de s'émanciper de la religion en regardant l'État avec des yeux humains et pour en déduire les lois naturelles de la raison. Et sa péroraison contre la théologie et l'ignorance s'achève sur une profession de foi en faveur de l'État rationnel conforme à la raison.

Mais si jadis les philosophes qui enseignaient le droit public ont construit leur concept de l'État en partant de l'instinct de l'ambition ou de l'instinct social ; si parfois, ils l'ont même déduit de la raison, en revanche, la conception philosophique moderne, plus profonde et plus riche que l'ancienne, l'a déduit de l'idée d'universalité. Elle considère l'État comme le grand organisme où les libertés juridique, morale et politique doivent trouver leur réalisation et où le citoyen individuel, en obéissant aux lois de l'État, ne fait qu'obéir aux lois naturelles de sa propre raison, de la raison humaine. *Sapienti sat*⁶.

Comme Spinoza — dont il avait étudié attentivement certaines parties du *Traité théologico-politique* (1670) —, Marx pense que le droit naturel se perpétue dans l'ordre social,

5. *L'article de tête...*, *Rheinische Zeitung*, n° 195, 14/07/1842, MEW, t. 1, p. 103 ; *Œuvres III*, p. 218.

6. *L'article de tête...*, *Rheinische Zeitung*, n° 195, 14/07/1842, MEW, t. 1, p. 104 ; *Œuvres III*, p. 220.

la souveraineté de l'État se confondant avec la puissance effective, le droit positif étant dépourvu de toute valeur transcendante et la démocratie étant reconnue comme le régime « le plus naturel ». L'État étant par essence une entreprise de la raison, la liberté — définie comme observation de la raison — est la vocation rationnelle de l'État. Devant le conflit entre le propriétaire (de forêts) et le pauvre (ramasseur de bois mort), l'État a le devoir de ne pas se faire l'instrument des intérêts privés et de ne pas tolérer que le riche se fasse justice lui-même en agissant sans scrupules contre l'intérêt du pauvre. La logique du propriétaire tend à faire de l'État son domestique, tandis que le droit de l'État contre le pauvre, fût-il criminel, ne peut être cédé au particulier, fût-il propriétaire.

De formation juridique, Marx a dû engager une discussion sur le système de représentation des ordres (*Stände*) en Prusse et explorer la nature des relations entre le peuple, ses composantes sociales et l'État. Il lui arriva même de prendre la défense des « libres créations issues de l'esprit de l'État prussien » contre une critique qui mettait en question le caractère centralisateur des institutions fondamentales de l'État prussien. L'image qui revient alors fréquemment sous la plume de Marx est celle d'un État-organisme, d'une vie d'État organique, d'une raison d'État organique — et c'est à partir de cette exigence qu'il critique la composition sociale des Diètes prussiennes, « sociétés d'intérêts privés qui ont le privilège de faire valoir leurs *limites particulières* contre l'État, donc une autoconstitution légitime d'éléments non étatiques dans l'État⁷. »

À propos du principe de la représentation corporative héritée du Moyen Âge et de la position privilégiée de l'ordre

7. Karl MARX, L'« *Allgemeine Zeitung* » d'Augsbourg à propos des commissions représentatives des ordres en Prusse, *Rheinische Zeitung*, n° 365, 31/12/1842, MEW, t. 40, p. 419; *Œuvres III*, p. 309.

des propriétaires fonciers face à la classe intellectuelle privée de représentation, Marx écrit :

Pour que l'exigence d'une représentation de l'intelligence ait un sens, nous devrions l'interpréter comme l'exigence d'une représentation consciente de l'intelligence populaire qui se refuse à faire valoir contre l'État des besoins individuels, mais dont le suprême besoin est de faire valoir l'État lui-même, de le revendiquer comme sa propre action, son propre État. Être représenté, c'est toujours un état passif; seules ont besoin d'une représentation les choses matérielles, inintelligentes, vivant dans la dépendance et sous la menace; mais nul élément de l'État ne doit être matériel, inanimé, dépendant, menacé. La représentation ne doit pas être conçue comme représentation d'une quelconque matière qui ne soit pas le peuple lui-même, mais uniquement comme son *autoreprésentation*, comme une action d'État qui — n'étant pas son action d'État unique, exceptionnelle — ne se distingue des autres manifestations de sa vie publique que par l'universalité de son contenu. La représentation ne doit pas être considérée comme une concession à la faiblesse sans défense, à l'impuissance, mais au contraire comme la consciente vivacité de la puissance suprême. Dans un vrai État, il n'est pas de propriété foncière, pas d'industrie, pas de substance matérielle qui pourraient, en tant que ces éléments bruts, conclure un accord avec l'État; il n'y a que des *puissances spirituelles*, et c'est seulement dans leur résurrection étatique, leur renouveau politique que les puissances naturelles sont admises à se faire entendre dans l'État. L'État irradie la nature tout entière de nerfs spirituels, et il faut qu'à chaque point on s'aperçoive que ce n'est pas la matière mais la forme, que ce n'est pas la nature sans l'État mais la nature de l'État, que ce n'est pas l'*objet asservi* mais l'*homme libre* qui domine⁸.

C'était déjà une critique, bien qu'indirecte, de l'étatisme monarchique de Hegel avec ses sphères particulières du

8. L'« *Allgemeine Zeitung* »..., MEW, t. 40, p. 419; *Œuvres III*, p. 309-310.

droit privé et d'intérêt privé, l'État étant posé comme « nécessité extérieure » d'une subordination et d'une dépendance dont la spéculation s'évertuait à dissimuler l'antinomie par des artifices verbaux tels que « fin immanente », « imité du but universel », etc. La censure l'ayant empêché de poursuivre ses analyses de la réalité manifeste de l'État prussien et ses critiques de la constitution corporative aux institutions médiévales, Marx s'est décidé à « régler ses comptes » avec sa conscience philosophique de naguère et à se débarrasser du charme d'un maître dont, étudiant, il avait osé railler dans une épigramme l'énigmatique discours :

J'enseigne des mots, pris dans une agitation, dans un pêle-mêle démoniaque :

Que chacun pense alors ce qu'il lui plaît de penser⁹.

Ainsi, le jeune disciple prête déjà au maître une pensée obscure, et lorsque, six ans plus tard, il en analysera minutieusement la philosophie politique, il poussera l'ironie jusqu'à prétendre qu'il ne faisait que « traduire en prose » telle phrase de l'auteur marquée d'un « mysticisme logique, panthéiste ».

Ce que Marx dénonce systématiquement, c'est le procédé sans cesse recommencé qui consiste à « subjectifier » l'Idée, à inverser le rapport réel de la famille et de la société civile à l'État en y voyant une activité purement imaginaire :

La famille et la société civile sont les présupposés de l'État ; eux sont les facteurs vraiment actifs ; mais dans la spéculation, c'est l'inverse qui a lieu. Pourtant, si l'Idée est faite sujet, les sujets réels — la société civile, la famille, les « circonstances, le bon plaisir, etc. » — deviennent des éléments irréels, objectifs, de l'Idée ayant une signification tout autre¹⁰.

9. Karl MARX, « Poésie » (1837), MEW, t. 40, p. 607 ; *Œuvres III*, p. 1385.

10. Karl MARX, *Critique de la philosophie politique de Hegel* (1843), MEW, t. 1, p. 206 ; *ibid.*, p. 875. — Pour une nouvelle traduction et édition complète de ce

INDEX DES NOMS DE PERSONNES

A

Alexandre II, Romanov [tsar] :
149

B

Babeuf, Gracchus : 68, 96
Bakounine, Mikhaïl : 83, 92,
92 n., 94, 95, 95 n., 96–99,
100 n., 102, 104, 106, 107,
107 n., 108–111, 111 n.,
112, 112 n., 118, 120, 121,
121 n., 122, 122 n., 123,
123 n., 124, 125, 125 n.,
126, 127, 127 n., 128, 129,
129 n., 130, 130 n., 131 n.,
132, 134–137, 139, 141,
142, 148, 148 n., 149–151,
155, 156, 156 n., 157,
157 n., 158, 158 n., 159,
159 n., 160, 160 n., 161,
161 n., 162, 162 n., 163,
163 n., 164, 164 n., 165 n.,
166, 166 n., 167, 167 n.,
168, 168 n., 169 n., 172,
173, 173 n., 174, 175,
175 n., 176–183, 183 n.,
184, 185, 191
Bastiat, Frédéric : 58, 59, 65
Bauer, Bruno : 71, 73, 170
Bauer, Edgar : 170

Bebel, August : 100, 161,
186, 186 n.
Becker, Johann Philipp : 92,
110
Bensussan, Gérard : 74 n.
Bismarck, Otto (von) : 161,
163, 166, 169, 183, 184
Blanqui, Auguste : 83
Bolte, Friedrich : 131 n.
Bracke, Wilhelm : 185 n.
Bray, Francis : 76
Bright, John : 86
Büchner, Ludwig : 156
Buonarotti, Philippe : 68

C

Cabet, Étienne : 96
Cafiero, Carlo : 151 n.
Carey, Henry Charles :
57–59, 65
Ceretti, Celso : 130 n.
Ciliga, Anton : 7, 7 n.
Cobden, Richard : 86
Colbert, Jean-Baptiste : 65
Cremer, William : 91

D

Dangeville, Roger : 153 n.
Danielson, Nikolaï [Nikolaï-on] :
75 n.
De Paepe, César : 140 n.

E

Engels, Friedrich : 51, 51 n.,
52 n., 56, 57, 57 n., 70, 71,
71 n., 72 n., 74-76, 81, 83,
86 n., 89 n., 91 n., 92, 92 n.,
109, 115, 124, 133, 135 n.,
136, 138, 141, 142, 151,
151 n., 152, 153, 153 n.,
154, 156, 161, 171, 174,
185, 185 n., 186, 186 n.,
189-191, 191 n., 192, 192 n.

F

Feuerbach, Ludwig : 22, 35,
49, 73, 156
Fichte, Johann Gottlieb : 75,
166
Fourier, Charles : 70, 78,
155, 164

G

Gambetta, Léon : 184
Girardin, Émile (de) : 81,
82 n.
Godwin, William : 71, 73
Guillaume, James : 96, 96 n.,
99 n., 100 n., 102 n.,
104-107 n., 120 n., 134,
134 n., 136, 138 n., 140 n.,
143, 143 n., 144, 145

H

Hegel, G.W.F. : 13, 13 n., 14,
18, 19 n., 20, 20 n., 21-27,
29, 31-39, 43, 43 n., 48, 61,
67, 68 n., 73, 167, 169, 187
Heine, Heinrich : 27, 169

Hepner, Adolf : 145
Herwegh, Georg : 169
Herzen, Alexandre : 95 n.,
148
Hess, Moses : 35, 74, 74 n.,
170

J

Joukovski, Nikolai : 104 n.,
105 n.

K

Kant, Emmanuel : 14, 75
Kervégan, Jean-François :
13 n.
Kugelman, Louis : 91 n.,
92 n., 97 n., 116 n.

L

Lafargue, Paul : 98 n., 133,
136, 137
Lassalle, Ferdinand : 124,
158, 173-175, 183, 184
Liebknecht, Wilhelm : 100,
121, 158, 161, 182, 185
Louis-Philippe I^{er} : 55

M

Machiavel, Nicolas : 100
Malon, Benoit : 136
Marx, Karl : 8, 14, 15, 15 n.,
16, 17, 17 n., 18, 19, 19 n.,
20, 20 n., 21-33, 35,
37-40, 40 n., 41, 43, 43 n.,
44, 44 n., 45, 46, 46 n.,
47-51, 51 n., 52, 52 n., 53,
53 n., 54, 56, 57, 57 n., 59,
60, 61 n., 62, 62 n., 63, 64,

- 64 n., 65, 65 n., 67, 68, 68 n.,
69, 69 n., 70–72, 72 n., 73,
74, 74 n., 75, 75 n., 76, 76 n.,
77, 77 n., 78–80, 80 n., 81,
82, 82 n., 83, 84, 84 n., 85,
86, 86 n., 87, 88, 88 n., 89,
89 n., 90, 90 n., 91, 91 n., 92,
92 n., 93, 94, 94 n., 95–97,
97 n., 98, 98 n., 99–103,
103 n., 104, 104 n.,
105–112, 114, 114 n., 115,
115 n., 116, 116 n., 117,
117 n., 118, 119, 119 n.,
120–122, 122 n., 123–131,
131 n., 132–135, 135 n.,
136–138, 139 n., 140,
140 n., 141–144, 147–151,
153 n., 154, 154 n.,
155–157, 157 n., 158, 159,
159 n., 160, 160 n., 161,
162, 162 n., 163–185,
185 n., 186, 187 n.,
188–190, 190 n., 191, 192
Mazzini, Giuseppe : 86, 91,
97, 111, 111 n., 122, 151
Mikhaïlovski, Nikolaï :
190 n.
More, Thomas : 96
Morgan, Lewis Henry : 192
- N**
- Napoléon I^{er} : 52, 53, 55, 61
Napoléon III, Louis
Bonaparte : 53, 53 n., 54,
56, 60, 61, 82
Netchaïev, Serge : 97–100,
120, 142, 149
Nettlau, Max : 130
- O**
- Odger, George : 91
Owen, Robert : 73, 76, 78,
155
- P**
- Pestel, Pavel Ivanovitch :
149
Potter, George : 91
Pougatchev, Iemelian : 149
Proudhon, Pierre-Joseph :
35, 50, 56, 57, 70, 70 n.,
72–74, 76, 77, 77 n., 83,
106, 132, 138, 145, 146,
155, 170–172, 181, 182,
186
- R**
- Richard, Albert : 129 n.
Rivière, Marcel : 70 n., 77 n.
Robespierre, Maximilien
(de) : 171
Rousseau, Jean-Jacques : 69
Ruge, Arnold : 13 n., 14 n., 44,
169
- S**
- Saint-Simon, Claude-Henri
(de) : 70, 78, 132, 150, 155,
170, 182, 191
Schulze-Delitzsch,
Hermann : 91, 174, 175
Sorge, Adolph : 144, 190 n.
Spinoza, Baruch : 16
Stirner, Max : 48, 73–75,
170, 182
Strauss, David Friedrich : 73

T

Talandier, Alfred : 100 n.
Teulière, Pierre [dit Ernest] : 136
Thiers, Adolphe : 135
Tocqueville, Alexis (de) : 43,
54

V

Vaillant, Édouard : 119, 136,
145

Vogt, Karl : 82, 84

W

Weitling, Wilhelm : 35

Z

Zassoulitch, Vera : 190 n.

INDEX DES PUBLICATIONS

A

Die Allgemeine Zeitung :
17 n., 18 n.

B

*Bulletin de la Fédération
jurassienne* : 138, 143 n.,
144 n.

D

Deutsche Jahrbücher : 14 n.
Deutsche-Brüsseler-Zeitung :
80 n.

E

L'Égalité : 136 n.
Études de marxologie : 8,
11 n.

H

Hallische Jahrbücher : 13 n.

J

Journal officiel : 117

K

Die Kölnische Zeitung : 15 n.
Kolokol : 148, 149

M

Le Mouvement social : 119 n.
Le Mouvement socialiste :
94 n.

N

*Die Neue Rheinische
Zeitung* : 52, 52 n., 80,
82 n., 161
Die Neue Zeit : 92 n.
New York Daily Tribune : 56,
162, 163
Notes to the People : 53 n.

P

Le Progrès : 96 n.

R

Die Rheinische Zeitung : 14,
15–17 n.

T

The World : 119 n.

V

Vorwärts : 71 n.

INDEX DES ŒUVRES CITÉES

A

Adresse inaugurale (A.I.T.) :

82, 84, 84 n., 85 n., 120,

122, 133, 144, 145, 147

L'« Allgemeine Zeitung »

d'Augsbourg à propos des commissions

représentatives des ordres

en Prusse (Marx) : 17 n.,

18 n.

L'Ancien Régime et la

Révolution (Tocqueville) :

54

Ancient Society (Morgan) :

192

Anti-Dühring (Engels) : 190

De l'autorité (Engels) : 153 n.

Aux amis russes, polonais et

à tous les amis slaves

(Bakounine) : 148

Aux officiers de l'armée russe

(Bakounine) : 98

Charte (A.I.T.) : 88, 110, 112,

123, 133, 147, 150, 151,

155

Charte constitutionnelle : 15

Circulaire de Sonvilliers : 134

Le Collectivisme de

l'Internationale

(Guillaume) : 138 n.

Confession (Bakounine) :

130, 148, 148 n.

Considérants (A.I.T.) : 93,

93 n., 112, 124, 126, 147

Conspiration pour l'égalité

dite de Babeuf

(Buonarotti) : 68

Critique de l'économie

politique (Marx) : 83, 125,

172

Critique de la philosophie du

droit de Hegel (Marx) :

19–35 n., 37 n., 38 n., 39,

39 n., 68 n.

C

Le Capital (Marx) : 56, 65,

65 n., 66 n., 81, 88, 88 n.,

89 n., 90–92, 96, 104, 110,

125, 127, 137, 139, 141,

151, 175, 189

D

Les Derniers Philosophes

(Hess) : 74 n.

Discours à la nation

allemande (Fichte) : 166

*Le Dix-huit Brumaire de
Louis Bonaparte* (Marx) :
53 n., 54 n., 56 n., 116

E

*L'Empire
knouto-germanique et la
Révolution sociale*
(Bakounine) : 106, 107 n.
Étatisme et Anarchie
(Bakounine) : 156

F

Le Fédéralisme (Guillaume) :
106 n.

G

*Gloses critiques en marge de
l'article « Le Roi de Prusse
et la réforme sociale... »*
(Marx) : 44 n., 45 n.
*Gloses marginales au
programme du Parti
ouvrier allemand* (Marx,
voir Gotha) : 185–188
*Gotha, Critique du
programme de* (Marx) :
187–189 n.
*Grundrisse der Kritik der
politischen Ökonomie*
(Marx) : 57–59 n.
La Guerre civile en France
(Marx) : 61 n., 62 n., 63,
63 n., 64 n., 103 n., 108, 112,
114 n., 115 n., 116, 116 n.,
117 n.

H

Herr Vogt (Marx) : 82

I

*L'Idée générale de la
Révolution au
dix-neuvième siècle*
(Proudhon) : 56
L'Idéologie allemande
(Engels, Marx) : 46–49 n.,
50, 74 n., 75, 76 n.
*L'indifférence en matière
politique* (Marx) : 154 n.,
155 n.
*Instructions pour les délégués
du Conseil général
provisoire* (Marx) : 90 n.
*Introduction à la critique de
la philosophie du droit de
Hegel* (Marx) : 43 n.

L

Logique (Hegel) : 67
*Les Lutttes de classes en
France* (Marx) : 52 n.

M

Manifeste communiste
(Marx, Engels) : 50, 51,
51 n., 77 n., 78, 78 n., 79 n.,
125, 127, 128, 139, 140,
146, 174, 184, 186, 191
*Manifeste de l'Association
internationale* (A.I.T.) :
174
Misère de la philosophie
(Marx) : 50, 76, 77, 77 n.,
186

N

- Notes sur Bakounine :*
 « *Étatisme et Anarchie* »
 (Marx) : 157 n., 159 n.,
 160 n., 162–164 n.,
 166–169 n., 173 n., 175 n.,
 183 n.

O

- L'Origine de la famille, de la
 propriété privée et de
 l'État* (Engels) : 191,
 192 n.

Les Ours de Berne
 (Bakounine) : 99

L'Ours de Saint-Pétersbourg
 (Bakounine) : 99

P

Philosophie de la misère
 (Proudhon) : 76, 77 n.

*Première Adresse du Conseil
 général sur la guerre
 franco-allemande*
 (Marx) : 104 n.

*Les Prétendues Scissions
 dans l'Internationale*
 (Marx) : 134, 135 n., 137

*Principes de la philosophie
 du droit* (Hegel) : 13 n., 33

Principes du communisme
 (Engels) : 51, 51 n.

Q

*Quatrième rapport du
 Conseil général de l'A.I.T.*
 (Marx) : 89 n.

Qu'est-ce que la propriété ?
 (Proudhon) : 50, 70 n.

La Question juive (Marx) :
 40–43 n., 69 n.

R

*Révélations sur la diplomatie
 secrète* (Marx) : 162

S

La Sainte Famille (Engels,
 Marx) : 72 n., 75

*Seconde Adresse du Conseil
 général sur la guerre
 franco-allemande*
 (Marx) : 103 n., 104 n.

*Socialisme utopique et
 socialisme scientifique*
 (Engels) : 190, 191 n.

Statuts (A.I.T.) : 85–87, 112,
 124–126, 136, 144, 145 n.,
 147

T

Traité théologico-politique
 (Spinoza) : 16

U

L'Unique et sa propriété
 (Stirner) : 73–75

TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos des éditeurs	7
Avertissement	9
État	13
I. Combat avec l'ombre de Hegel	14
II. Vers la négation de l'État	42
Anarchisme	67
I. Vers une éthique anarchiste	69
II. Fondements théoriques	88
III. Bakounine « marxiste » ?	112
Index des noms de personnes	193
Index des publications	197
Index des œuvres citées	199